



Conseil Municipal du jeudi 31 janvier 2019 20H30-Mairie de Montroulet

Présents : Savy Benoît, Ferrand Patrice, Brissiaud Isabelle, Cox Norman, Gravelat Virginie, Boutaud Céline, Buisson Michel, Sérafini Bruno.

Absents : Bourotte Laétitia, Prelade Guillaume.

Secrétaire de séance : Boutaud Céline.

ORDRE DU JOUR

Nomination comme Stagiaire de Sandrine BRENICHOT

Le Maire informe l'assemblée que la période probatoire d'un an pendant laquelle l'agent ci-dessus a accompli les tâches qui lui ont été confiées s'achève au début du mois de février. A l'issue de cette année, un entretien individuel a été mené par le Maire pour faire le point sur sa prise de fonction. L'agent a donné entière satisfaction et le Maire propose ainsi au Conseil municipal de stagiairiser l'agent sans plus attendre en vue de la titulariser dans un avenir proche. Rappelant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou partiel nécessaires au fonctionnement des services, il propose de créer un poste d'emploi permanent d'Adjoint Administratif à temps non complet à raison de 24h hebdomadaires. La rémunération sera quant à elle attachée à l'échelle d'Adjoint Administratif Catégorie C. Le tableau des emplois sera modifié à compter du 8 février 2019. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Mise en place d'un compte Epargne Temps pour les agents

Le Maire indique qu'il souhaite que la municipalité mette en place un Compte Epargne Temps (C.E.T) pour les agents afin que ceux-ci puissent gérer au mieux leur période de congés d'une année sur l'autre sans en perdre le bénéfice, en toute transparence. Il s'agit de lancer la procédure en réalisant un projet de délibération à soumettre au Comité Technique du Centre de Gestion pour enfin pouvoir délibérer pour la mettre à l'exécution. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Calendrier des Conseils de Hameaux 2019

Le Maire demande au Conseil municipal d'approuver le calendrier des Conseils de hameaux pour l'année 2019. Ainsi il propose à l'assemblée les dates suivantes :

Zone 1 : Métairie de l'Aiguée, L'Aiguée, la Borderie, Beauhost, Référent Guillaume Prelade, Conseil de Hameaux, **mercredi 27 février 20h** à la mairie.

Zone 2 : La Plégerie, la Brégère, La petite Plégerie, Référent Virginie Gravelat, Conseil de Hameaux, **mercredi 27 mars 20h** à la mairie.

Zone 3 : Le Robadeau, le Breuil, Référent Céline Boutaud, Conseil de Hameaux, **mercredi 24 avril 20h** à la mairie.

Zone 4 : La Grange Rouge, Les Assieux, Le Puy Mérigout, le Château, Lauzille, Référent Isabelle Brissiaud et Bruno Sérafini, Conseil de Hameaux, **mercredi 22 mai 20h** à la mairie.

Zone 5 : Le Devais, Référent Michel Buisson, Conseil de Hameau, **mercredi 19 juin 20h** à la mairie.

Zone 6 : La forge du bois Belet, Les Ribières, l'Oliverie, La Fontenille, Montbazet, Référent Patrice FERRAND, Conseil de Hameaux, **mercredi 25 septembre 20h** à la mairie.

Zone 7 : Démorange, Pluyant, le Pont du Rivaud Référent Norman Cox, Conseil de Hameaux, **mercredi 23 octobre 20h** à la mairie.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.



Programme FDAC 2019.

Le Maire informe l'assemblée qu'il convient de prévoir les voiries qui feront l'objet d'interventions de réfection au titre du programme FDAC 2019. Il rappelle que durant l'année 2018 aucun programme de préparation de voirie n'a été engagé. Il propose de se rendre sur le terrain dans les prochains jours pour en définir les besoins et ainsi valider le programme à la prochaine séance de travail du Conseil municipal. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Subvention du projet aménagement de bourg : Demande DETR – DSIL 2019

Le Maire propose au Conseil municipal la sollicitation de l'Etat pour l'attribution de subventions au projet d'aménagement de bourg au titre de la DETR et du DSIL en 2019 concernant la tranche conditionnelle 1. Après délibération, le Conseil municipal autorise le Maire à engager cette démarche envers l'État à hauteur de 35 % pour la DETR et de 10 % pour le DSIL sur une assiette identique de 377 001,45€. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Mise en place du grand Débat National Montrollet.

Le Maire expose au Conseil municipal que le Président de la République appelle de ses vœux la mise en place d'un grand débat national sur tout le territoire centré sur la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté et l'organisation des services publics.

En ce sens, il a écrit à tous les Maires de France pour les inciter à organiser des instances de dialogues et de concertation à l'échelle communale selon les modalités qui conviendraient. L'objectif principal étant de collecter différentes propositions afin de les faire remonter à l'échelon national via la Préfecture de la Charente.

Le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur la mise en place de ce débat sur la commune et le cas échéant sur les modalités de telles animations. Après discussion, il est approuvé la tenue d'une réunion publique le mercredi 13 février à 20h30 salle Jean BUISSON au cours de laquelle tous les sujets concernant le grand débat national pourront être abordés. Le Maire se propose de tenir le rôle de modérateur afin que tout le monde puisse s'exprimer dans le respect de la parole de chacun. A l'issue des discussions, un compte rendu sera saisi par un rapporteur désigné par les participants sur le site gouvernemental prévu à cet effet. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Convention adhésion Commune - Refuge Chauve-Souris

Le Maire expose au Conseil municipal le projet porté par Saint-Maurice Environnement et Charente Nature dont l'objectif principal est de créer un maillage dense de gîtes et de jardins favorables aux chauves-souris et de contribuer à l'amélioration de l'état des populations sur notre territoire. Cette opération a été initiée à l'échelle nationale depuis 2006 et débouche sur la signature d'une charte scellant les engagements de la commune en terme de protection de l'espèce. Le Maire indique que cette opération est complémentaire de toutes celles menées déjà sur la commune en terme de sensibilisation, de protection ou de conservation de la biodiversité. Le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de signer la convention. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Convention entretien et réparation des appareils de lutte contre l'incendie.

Suite à l'installation de borne à incendie sur la commune, il est proposé d'en confier l'entretien au Syndicat d'Eau Potable Nord Est Charente par convention. Le montant du contrôle est de 54€ HT par an et par unité. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Questions Diverses.

Subvention LEADER projet aménagement de Bourg.

Le Maire indique au Conseil municipal que le Groupement d'Acteur Locaux (GAL) de Charente Limousine se réunira le mardi 5 février 2019 à 18h. Il défendra lors de ce comité de programmation une demande de



subvention de 10 % des tranches ferme et conditionnelle 1. Le montant demandé est de 68 532,10€ en lien avec la Fiche action 7 du programme (soutenir l'activité locale pour maintenir des centres bourg attractifs). Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Demande d'exonération de la Taxe d'Ordure Ménagère (TOM)

Le Maire indique qu'une demande d'exonération de TOM est parvenue à la mairie le 20 janvier 2019. Cette demande émane de Florence SCATIGNA, locataire du logement de la poste au 2 Rue du Vieux Bourg. Le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur la demande. Le Maire indique qu'il a chargé un membre du CCAS de rencontrer cette personne afin de discuter de sa situation actuelle. L'avis du membre du CCAS est favorable à l'exonération de T.O.M pour l'année en cours. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Mise en place d'un Conseil municipal dédié.

Le Maire demande au Conseil municipal de valider la tenue d'un Conseil municipal dédié à la question des communes nouvelles. Il rappelle que cette question devient un enjeu important de l'aménagement des territoires ruraux. Les élus doivent donc être suffisamment informés sur le sujet pour être en mesure de se prononcer lorsque la question de la constitution d'une commune nouvelle sera posée sur le territoire. La date du lundi 4 mars 20h30 est fixée pour la tenue de ce Conseil municipal.

Convention de mise à disposition gracieuse d'un terrain pour la borne de recharge :

Le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à signer la convention de mise à disposition gracieuse d'un terrain sur la place Jean BREDIER pour l'implantation de la borne de recharge des véhicules électriques par le SDEG. Le Conseil valide à l'unanimité.

Demi journée de formation aux premiers secours :

Isabelle BRISSIAUD informe le Conseil municipal qu'une demi-journée de formation aux premiers secours sera organisée le samedi 16 février 2019 à partir de 14h salle Jean BUISSON. Cette animation gratuite non diplômante est ouverte à tous les habitants de la commune. Une information sera relayée sur tous les supports communaux pour l'annoncer.

Lettre d'une habitante sur le devenir de la cabane de l'ex bascule municipale.

Patrice FERRAND donne lecture au Conseil municipal d'une lettre qui lui a été remise par une habitante de la commune concernant le devenir de la cabane de l'ex-basculé. Sa déconstruction a été validée après une période de concertation, un avis de la commission Aménagement de bourg et un débat contradictoire par un vote du Conseil municipal. Il n'est de fait pas question de remettre en cause en l'état actuel des choses le vote du Conseil municipal. Le Maire rappelle que cette déconstruction prend tout son sens dans l'aménagement de la place Jean BREDIER ayant pour objectif de mettre en valeur l'auberge de la Marchadaine, dernier commerce présent dans le bourg.

La séance est levée à 22H30

Benoît SAVY- Maire de Montrollet

Céline BOUTAUD- Secrétaire de séance